

l'an deux mil vingt -quatre
le onze juin à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
CZEP CZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LE MOING,
MILON, MUNIER, PASSET, RANCE, SANTINHO

Date de convocation
6 JUIN 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. CHERET
Mme GILLMANN qui a donné procuration à Mme MILON
M. LAMIRAL qui a donné procuration à Mme RANCE

**Date d'affichage
de la convocation**
6 JUIN 2024

Absent : M. COSTEDOAT

**Date de publication
de la délibération**
20 JUIN 2024

M. FOUILLOT a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 15

Votants 18

**OBJET : Fonds habitat rural en investissement de Rambouillet Territoires
pour des travaux de rénovation des logements sociaux**

Mme CHERET expose :

Dans le cadre de son rayonnement intercommunal, Rambouillet Territoire a décidé de créer un fonds de concours en investissement appelé « fonds habitat rural », pour chacune des communes de moins de 3 500 habitants qui en fait la demande, avec une enveloppe totale en 2024 de 360 000 €. Ce fonds se présente avec un montant minimum de financement à hauteur de 2 000 € et un montant maximum de 20 000 €.

Ce fonds peut être alloué pour toutes opérations communales éligibles ; il peut financer tout type de travaux d'amélioration/rénovation/réhabilitation de l'habitat sur des immeubles pour lesquels les communes sont propriétaires bailleurs.

Rambouillet Territoire a retenu le dossier de la commune de Cernay-la-Ville et le conseil communautaire, lors de sa séance du 6 mai 2024, a approuvé l'attribution d'un fonds rural en investissement de 20 000 € pour les travaux de remplacement des chaudières, remplacement des huisseries et travaux de peinture des logements sociaux rue des Vaux à hauteur de 108 227,76 € H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

SOLLICITE de Rambouillet Territoires le versement du fonds habitat rural en investissement voté par le conseil communautaire le 6 mai 2024,

AUTORISE Mme la Maire à signer la convention à venir avec Rambouillet Territoires relative à ce financement.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 20 juin 2024

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Philippe FOUILLOT



Mis en ligne le 20/06/2024 à 14h40

REÇU EN PREFECTURE
le 20/06/2024

Application agréée E-legalite.com